

Le Département de Vaucluse construit la nouvelle maison des personnes handicapées pour 2026



Le Département de Vaucluse prend très à cœur la prise en charge des personnes en situation d'handicap sur son territoire. C'est pour cela que l'institution a pris la décision d'investir dans la construction de la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui se trouvera route de Montfavet, à Avignon. Ce chantier qui vient de débuter a coûté 8,9M€ au Département, il sera livré pour 2026.

Un chantier d'envergure pour un projet essentiel. <u>Le Conseil départemental de Vaucluse</u> a lancé depuis plus de deux ans la construction de la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui verra le jour en 2026, route de Montfavet, à Avignon. Le chantier vient de débuter en ce



mois de septembre 2024. L'agence marseillaise <u>Leteissier-Corriol Architechture & Urbanisme</u> qui a été choisi après un appel d'offre pour s'occuper de la maitrise d'œuvre de ce projet, aura à charge la construction d'un bâtiment de 2.700 mètres carré en R+3 au niveau de l'îlot Souvet.

L'arrivée de cette maison des personnes handicapées répond à un besoin d'amélioration de l'accueil du public et un désir de mieux accompagner les personnes en situation d'handicap. L'actuelle Maison Départementale des Personnes Handicapées, situé boulevard Saint-Michel, à Avignon a subi les dégâts du temps et ses locaux se semblent plus adaptés à un accueil optimal. Le nouveau bâtiment en construction sera plus vaste, plus fonctionnel et répondra à un défi écologique puisqu'il sera plus économe en énergie. Ce nouvel dessein s'inscrit dans le cadre d'un projet d'ensemble comprenant également la réhabilitation complète des locaux du Pôle Solidarités situé boulevard Limbert et la rénovation de l'EDeS Avignon Est Centre-ville.

Un projet en phase et intégré dans un aménagement urbain plus global

La nouvelle maison des personnes handicapées du Vaucluse a été pensée depuis plus de deux ans. Le temps pour le Département et les acteurs impliqués sur ce projet de réaliser un travail de concertation avec les services de <u>la Ville</u>, <u>l'AURAV</u>, <u>Citadis</u> (titulaire de la concession d'aménagement) d'intégrer les éléments du bâtiment dans une opération d'aménagement plus large incluant :

- la création d'une coulée verte continue le long de la voie ferrée pour les mobilités douces.
- l'aménagement d'un jardin/parc public.
- la construction d'un immeuble de logements en fond de parcelle.
- la création de plusieurs cheminements accessibles à tout public vers le parc.

Un futur bâtiment fonctionnel sous le signe de la sobriété

Si l'Agence Leteissier Corriol Architechture & Urbanisme a été choisie parmi les 96 candidats c'est pour son travail de sobriété et une architecture respectueuse de la proximité des remparts (avec un traitement des façades ton pierre). Il était essentiel pour le Département et la Ville d'intégrer ce projet dans une organisation fonctionnelle qui se colle à l'aménagement urbain.

Un nouveau bâtiment pour une nouvelle organisation. Le nouvel édifice abritera le rassemblement des services de la MDPH ainsi que ceux de la Direction de l'Autonomie (initialement basée boulevard Limbert) avec l'objectif de centraliser les demandes et répondre aux besoins des personnes en situation d'handicap et de perte d'autonomie.

D'un point de vue esthétique, la nouvelle MDPH proposera une architecture efficace et moderne. Un travail qui privilégiera l'apport d'un éclairage naturel pour donner un ressenti lumineux ainsi que l'intégration de façades ton pierre qui rentreront dans une intégration architecturale optimale qui



éviteront l'échauffement du bâtiment.

Pour le bien-être et offrir un lieu sécurisant, le chantier intégrera la mise en place d'un patio composé d'un jardin méditerranéen, de revêtements clairs ainsi que la plantation d'arbres. Un choix qui doit permettre la naissance d'un îlot de fraicheur, agréable aussi bien en hiver qu'en été. Au niveau de l'accessibilité, l'emplacement de la nouvelle maison a été choisie également pour sa présence sur la voie de tramway avignonnaise.

Pour réaliser cette opération, le vaste hangar désaffecté et situé le long de la ligne ferroviaire (le hangar Souvet) dont le Département était propriétaire a été détruit en 2022 dans le cadre de l'aménagement de l'îlot. Par la suite, le Département de Vaucluse va construire le nouveau bâtiment sur une surface de plancher prévisionnelle d'environ 3 800 m2.

Rappel du rôle de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Vaucluse

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) apporte des conseils et orientedans leurs démarches les personnes en situation de handicap. Elle les informe sur une situation, des droits, les prestations auxquelles elles peuvent prétendre, les services qui leur sont accessibles. La MDPH oriente vers les organismes compétents.

L'information et la sensibilisation des citoyens à toute forme de handicap sont également des priorités de la MDPH. Les agents qui répondent au public sont répartis en deux directions : la Direction de l'Autonomie, les services de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Le 10ème forum du Patrimoine d'Avignon présente son programme



Ecrit par le 3 novembre 2025



À l'aune des journées européennes du patrimoine qui auront lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre, la Ville d'Avignon organise un forum du patrimoine ce mardi 17 septembre 2024 de 9h à 17h à l'Hôtel de Ville. Cette année, le thème principal de cet évènement sera centré sur la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024, <u>les journées européennes du patrimoine</u> débarquent sur le territoire national autour des thèmes « patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » et « patrimoine maritime ». À cette occasion, plusieurs monuments et lieux culturels inédits seront ouverts au public. En amont de cette date, <u>la Ville d'Avignon</u> organise pour la 10^{ème} fois un forum du Patrimoine d'Avignon qui aura lieu ce mardi 17 septembre 2024, de 9h à 17h dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Inauguré par la maire de la ville <u>Cécile Helle</u> ainsi que son adjoint <u>Sébastien Giorgis</u>, délégué à l'attractivité territoriale et touristique, au patrimoine historique et aux grands évènements, ce forum réunira le temps d'une journée, plusieurs associations, experts et acteurs culturels d'Avignon. Le programme se déroulera tout au long de la journée en deux temps forts avec plusieurs interventions, ateliers culturels centrés autour du patrimoine de la cité papale.

Programme complet

Matinée en plénière (9h-12h30) : 9h : ouverture du forum par madame le maire





Interventions : -La révision du PSMV d'Avignon : objectifs et plannings avec le Département d'Urbanisme, Habitat, Écologie Urbaine, direction de la planification et Développement urbain.

- -Les Sites Patrimoniaux Remarquables, enjeux d'un urbanisme de la quotidienneté avec <u>François</u> <u>Gondran</u>, Conseiller Architecture Chef de service, Service de l'architecture et des espaces protégés, DRAC.
- -Le centre historique de Bordeaux, site du patrimoine mondial, révision du PSMV et projet du centre ancien avec <u>Anne-Laure Moniot</u>, <u>Aude Chatenet</u>, Sylvain Schoonbaert, Bordeaux Métropole.
- -L'îlot Saint-Paul à Paris, un cas d'école sur les interventions en cœur d'îlots historiques avec <u>Sébastien</u> <u>Cord</u>, architecte du patrimoine, praticien et enseignant- chercheur à <u>l'ENSA-Marseille</u>.

Deux ateliers l'après-midi (14h-17h30)

Introduction commune aux deux ateliers : la diversité des bâtiments dans le centre historique (présentation des grandes familles de bâtis) (15 min)

Atelier 1 (1h30) animé par la cellule Site Patrimonial Remarquable (SPR) du département d'Urbanisme, Habitat et Écologie urbaine de la Ville autour de la question « Comment mener à bien un projet en site patrimonial remarquable, quelles que soient son importance et sa finalité ? »

Un PSMV est un document d'urbanisme qui s'applique aux SPR et qui a pour objet de préserver le patrimoine, de le mettre en valeur tout en permettant d'adapter la Ville – son bâti, ses jardins et ses espaces publics- à une meilleure qualité de vie et à une prise en compte des enjeux urbains d'aujourd'hui et de demain.

Cet atelier est l'occasion de partager les bonnes pratiques, de savoir qui et quand associer les différents acteurs du projet et ce qu'attendent les services pour, ensemble, mettre en place une méthodologie nécessaire à l'aboutissement d'un projet conforme au règlement et à ses objectifs.

Atelier 2 (1h30) animé par <u>l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse</u> (AURAV) et <u>SYMOE</u> (bureau d'étude environnement & énergie) autour du thème « Comment la démarche bioclimatique peut-elle se concevoir en Site Patrimonial Remarquable ? »

Face au changement climatique, la ville d'Avignon s'est engagée, dès 2014, dans une stratégie globale de transition. Ainsi, de nombreuses démarches telles que son Plan Local pour le Climat, son Plan Local d'Urbanisme, son plan « zéro transit, zéro degré », ses chartes de l'arbre et des espaces publics, constituent autant de « briques » visant à inscrire l'ensemble des actions menées en matière d'environnement, d'urbanisme et de mobilité dans cette stratégie vertueuse et résiliente. Dans le cadre de la révision du PSMV, nouvelle « brique » à l'édifice », la question du bioclimatisme et du patrimoine se pose aujourd'hui.



Cet atelier a pour objectif de travailler collectivement, à travers un « jeu sérieux », sur les différentes solutions en matière de bioclimatisme et les manières de les appliquer au patrimoine avignonnais. Ces réflexions seront confrontées aux résultats des diagnostics réalisés par la maitrise d'œuvre qui accompagne la ville dans la révision du PSMV (groupement interdisciplinaire autour de l'Atelier d'Architecture Philippe Prost).

Fin de journée avec la restitution des deux ateliers (30min).

Pour participer à ce forum, il suffit de remplir le bulletin d'inscription papier ci-dessous et de le renvoyer à madame Fabienne Speno à l'adresse : fabienne.speno@mairie-avignon.com.

Infos pratiques : 10^{ime} forum du patrimoine d'Avignon. Mardi 17 septembre 2024, de 9h à 17h. Salle des fêtes de l'hôtel de ville, place de l'horloge. Inscription en remplissant le bulletin d'inscription sur ce <u>lien</u>.

Avignon : le ponton de la Société Nautique remplacé



Ecrit par le 3 novembre 2025



Le mardi 27 août 2024, <u>la Ville d'Avignon</u> a lancé un chantier de rénovation au niveau du ponton de la <u>Société Nautique</u> de la commune qui se trouve de l'autre côté du Rhône, au niveau de l'île de la Barthelasse. La structure très fragilisée par les envasements récurrents mais qui accueille à l'année près de 250 licenciés et 3.000 scolaires qui viennent pratiquer l'aviron va subir un important coup de neuf afin de rétablir des conditions sécuritaires optimales.

Ce ponton constitué de passerelles et de bracons a vu ces deux éléments enlevés. Deux nouvelles passerelles et deux nouveaux bracons ont été installés trois mètres plus loin, dans un espace plus adapté où l'eau est plus profonde. Ce remplacement va permettre une réduction de la fréquence des drapages qui ont été privilégiés jusque-là mais qui n'ont pas empêché la détérioration. Cette alternative s'avère plus viable à long terme et économiquement plus stable pour les finances de la Ville. Le coût des travaux s'élève à 24.989 € avec un financement à 50% par la Ville d'Avignon, 30% par la Compagnie Nationale du Rhône et 20% par la Préfecture de région. Ils devraient s'achever ce vendredi 6 septembre 2024.



Ecrit par le 3 novembre 2025

Vente des Hôtels des Monnaies et Niel pour une ouverture hôtelière en juin 2026 après 15M€ d'investissement



L'annonce de la vente des Hôtels des Monnaies et de Niel -bâtiment adjacent- par le groupe hôtelier indépendant lyonnais è-Hotêls-Collection avait été faite par la Ville d'Avignon, en mai 2022. Juillet 2025, c'est cette fois à sa vente effective que nous avons assisté. En tout ? 40 chambres et suites, des salons, un bar et du snacking, mais pas de terrasse pour cet ensemble hôtel-bureau (sans restaurant) idéalement placé en face du palais des papes et des congrès. Les travaux se monteront, achat compris -à hauteur de 2,3M€- à 15M€. Début des travaux en



septembre prochain.

En Mai 2022 l'Echo du mardi avait annoncé la signature de la promesse de vente de l'Hôtel des Monnaies -dont la façade est inscrite aux Monuments Historiques-et Niel ainsi que la cession de la Chapelle saint-Michel située au 33 de la place des Corps Saints, tous situés dans le centre historique d'Avignon pour la création de 62 chambres et 41 emplois grâce à un investissement d'è-Hôtels-Collection à hauteur de 15M€ après la cession des bâtiments par la Ville d'Avignon.

Deux ans plus tard,

effectivement les hôtels particuliers des Monnaies (17° siècle) et Niel (18° siècle) auront trouvé preneurs avec le même partenaire à hauteur de 2,3M€ -15M€ en tout achat des édifices et travaux réalisés- mais sans la Chapelle Saint-Michel dont la réhabilitation -pour un projet d'une vingtaine de chambres - réclamera plus de temps et d'attentions. 'Le temps que la 1^{re} réalisation se fasse' lâche Jean-Luc Mathias, cofondateur du groupement hôtelier spécialisé dans le changement de destination et la réhabilitation d'édifices patrimoniaux.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Jean-Luc Mathias et Marianne Borthayre, cofondateurs d'è-Hôtels-Collection et Cécile Helle, maire d'Avignon Copyright MMH

Pourquoi deux ans d'attente pour la résurrection de cet ensemble patrimonial ?

Tout d'abord la délivrance d'un certificat Cerfa, pour la vente des hôtels particuliers de la Monnaie et Niel, resté en attente 7 mois avant d'être reçu par les futurs acquéreurs, sans compter l'inflation et le coût de l'argent qui, entre 2022 et 2024 auront pris quelques points supplémentaires, 'mettant possiblement en danger la bonne réalisation de l'opération', murmurait Jean-Luc Mathias, co-fondateur d'è-Hôtels-Collection.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Marianne Borthayre, co-fondatrice d'è-Hôtels-Collection Copyright MMH

Et puis il y a eu des recours de voisinage

'Il s'agissait plus de recours pour nous rencontrer afin que nous expliquions le projet', modère Marianne Borthayre, co-fondatrice et présidente de è-Hôtels-Collection, tandis qu'à la question 'Y aura-t-il une terrasse ?' -détail très recherché dans le sud et particulièrement sur la place du Palais des papes à Avignon- Jean-Luc Mathias, se recule tout au fond de sa chaise pour répondre à voix très basse 'Absolument Forbidden' l'espace d'un sourire vite effacé. 'Il faut dire que les voisins n'ont pas vu de mouvements dans cet espace depuis plus de 30 ans' relativise Cécile Helle, maire d'Avignon.

La vente

La Ville d'Avignon vend l'ensemble immobilier de deux hôtels particuliers communicants : l'Hôtel des Monnaies du 17^e siècle et l'Hôtel Niel du 18^e siècle à la SCI des Monniels, société civile immobilière dédiée créée pour l'acquisition et les travaux de rénovation. Le montant de la vente s'élève à 2,3M€ car



les deux bâtiments sont très dégradés, 'dont notamment l'hôtel des monnaies outragé, dans les années 70, par une réhabilitation sans égard pour ses pierres, son architecture et où le béton avec son escalier est omniprésent' déplorera Cécile Helle, maire d'Avignon − tandis que le coût global de l'opération atteint un coût global de 15M€ pour l'acquisition et la rénovation des deux édifices hors investissement du futur exploitant.

Le couloir de nage sera installé en roof top à l'Hôtel des Monnaies, côté cour Copyright Wokréa

Dans le détail

L'ensemble se situe 5, place du Palais des papes et comprend 5 niveaux pour un peu moins de 2 000m2 livrés aux normes Etablissement recevant du public (ERP) 4 étoiles et prêt à meubler à l'état de neuf. L'ouverture prévisionnelle est prévue au 2° trimestre 2026. L'établissement comptera 40 chambres et suites, un espace petit-déjeuner, un bar et snack, un couloir de nage en roof top orienté côté cour, des cours intérieures, un accès personne à mobilité réduite, deux ascenseurs, chauffage et climatisation. Le bar et le snacking seront ouverts aux habitants.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Hôtel Niel et Hôtel des Monnaies, place du palais des papes Copyright MMH

Qui est à la tête d'è-hôtels-Collection?

L'équipe fondatrice co-actionnaire est composée de Marianne Borthayre, présidente et fondatrice d'èhôtels-Collection, et spécialiste de la conception et du développement des hôtels : Collège Hôtel, l'Ermitage Hôtel Cuisine-à-manger, Fourvière Hôtel, Les Lanternes, L'Eautel et l'Académie Hôtel. Cette business woman formée à la stratégie a fait ses armes au sein des parfums Givenchy et du Groupe LVMH en tant que Chef zone export Amérique latine et à la Direction générale en Espagne. Elle est issue de l'Ecole supérieure de Commerce de Paris (ESCP Business School administration et management) et titulaire d'un MBA (Master of business administration), International finance de l'Indian institute of management of Ahmedabad (Ecole de commerce indienne). Les établissements se situent à Lyon, à Toulon et bientôt à Avignon.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Jean-Luc Mathias Copyright MMH

Jean-Luc Mathias

est co-fondateur d'è-hôtels-Collection, concepteur hôtelier, spécialiste de l'hôtellerie hors normes conçue dans des lieux patrimoniaux d'exception, le plus souvent laissés en désuétude par leurs propriétaires et ou Institutions, par manque de moyens. Cet habitué de la réhabilitation et du développement des opérations compte à son actif la Cour des Loges, le Collège Hôtel, l'Hermitage Hôtel Cuisine-à-manger, Fourvière Hôtel, Les lanternes, l'Eautel et l'Académie Hôtel. Il a travaillé à L'Union financière de France durant 15 ans et est issu de l'Ecole de management de Lyon (EML). Il est le Jean-Baptiste Colbert du Binôme et le metteur en relation avec les investisseurs. Résultat ? 8M€ soulevés plus 7 autres mis sur la table par des partenaires banquiers associés pour le projet Avignon intramuros.

Leur doctrine?

Faire rimer préservation du patrimoine et dynamique économique, même si le nombre de chambres



proposé est vraiment 'juste, juste' confie Marianne Borthayre. Leur cible ? Des hôtels thématiques dans 'des édifices au patrimoine fort, idéalement situés, réhabilités tout en respectant l'histoire et la structure des lieux et en offrant des services de qualité. Nous aimons être original sans être excentrique', plaisante Jean-Luc Mathias.

La maitrise d'ouvrage

Sera conduite par le Cabinet d'architecture <u>RL&A</u> -composé de Didier Reppelin architecte des Monuments historiques, Maïe Kitamura et Charlène Aze, architectes du patrimoine-, spécialisé dans la réhabilitation du patrimoine tandis que l'architecture d'intérieur et le design graphique seront confiés au <u>Studio Wokréa</u> où oeuvrent Julie Mathias et Wolfgang Kaeppener. Les entreprises du cru seront-elles invitées à y travailler ? 'C'est à RL&A d'en décider. L'entreprise d'architectes a déjà travaillé ici et tissé des liens avec des entreprises lors de chantiers antérieurs, des entreprises qui ont sûrement acquis leur confiance', apprécie Marianne Borthayre.

Un peu d'histoire

L'hôtel des Monnaies a été construit en 1619 à la demande du cardinal Scipion Borghese et sera la propriété de l'église jusqu'en 1770 où le lieu sera transformé en caserne des Chevau-légers de la garde pontificale. Le bâtiment abrite ensuite la maréchaussée en 1768, lors de l'occupation française. L'hôtel devient une caserne de gendarmerie de 1790 à 1840 à la suite de la Révolution française lors de laquelle la Ville d'Avignon est rattachée à la France. Les services de la mairie occupent l'édifice de 1846 à 1852, pendant la construction de l'Hôtel de ville. Enfin, le Conservatoire de musique s'y installe de 1860 à 2007, côtoyant un espace réservé transformé en caserne et dévolu aux sapeurs-pompiers de la ville. Puis l'Hôtel particulier 'Imprimerie Niel' sera rattaché en 1979 à l'hôtel des Monnaies pour les besoins d'extension du Conservatoire. En 2010 le Conservatoire de musique rejoint les locaux inoccupés du palais de Justice de la ville. Plusieurs projets ont été imaginés pour l'Hôtel des Monnaies <u>ici</u>.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Cécile Helle, maire d'Avignon Copyright MMH

Pour Cécile Helle, maire d'Avignon

'A l'image des requalifications urbaines, menées depuis 2014, de la nouvelle vie de la Cour des Doms -dont le quartier des femmes est actuellement en travaux et abritera notamment la friche artistique-, demain celle des Bains Pommer, des grands chantiers de rénovation d'équipements publics, comme le stade nautique ou actuellement la bibliothèque Renault-Barrault, la Ville s'engage sur des préservations et la mise en valeur du patrimoine, tout en participant à l'attractivité de la ville et à la qualité de vie de ses habitants. Le Groupe è-Hôtels acquiert l'Hôtel des Monnaies et l'Hôtel Niel pour la somme de 2,3M€ pour une surface plancher totale de 1 770m2.'

Ecrit par le 3 novembre 2025

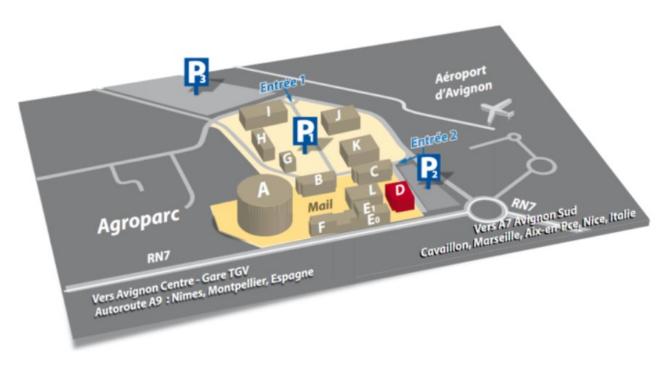
Parc des expositions d'Avignon, l'ambition d'un nouveau projet



Lors du dernier Conseil municipal, Ville d'Avignon a dénoncé le bail emphytéotique qui liait l'exploitation du Parc des expositions à Avignon Tourisme, rompant la promesse qui s'étendait jusqu'en 2041. L'utilisation du lieu pourrait cesser le 31 décembre 2024.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Dans le détail

Le parc des expositions, géré par Avignon Tourisme, émanation (Société Publique Locale) de la Ville d'Avignon, accueille chaque année une trentaine de manifestations et événements. Le hic ? « Le caractère structurellement déficitaire de la gestion de cet équipement.» Pour faire clair ? Le modèle économique du lieu n'est pas au rendez-vous et son exploitation coûte.

Dommage,

car l'ambition est de faire du lieu, idéalement situé, un phare qui en plus d'être beau et utile, pourrait rapporter. Car la Ville est propriétaire de l'ensemble du parc à hauteur de 54 821m2 jouxtant deux zones respectivement de plus de 68 000m2 et 65 000m2, appartenant à la Région Sud et relevant en partie du domaine public aéroportuaire, dévolus à l'exploitation de hangars pour le parc des expos ainsi qu'à des parkings.

L'ambition?

Plus que la réhabilitation et l'exploitation du parc des expos, il s'agit là d'appréhender une vision renouvelée et ambitieuse de cet espace de plus de 18 hectares idéalement situé «Une entrée de ville, un marqueur de l'agglomération d'Avignon (.../...), un élément essentiel du pôle technologique d'Agroparc qui concourt à l'attractivité économique du territoire.» est-il précisé dans le descriptif du point N°10 à l'ordre du jour de la séance du 18 juillet 2024.

Protocole de coopération

La Région Sud, la Caisse des dépôts, le Conseil départemental, Le Grand Avignon, la CCI de Vaucluse et la Ville -dont Citadis et Avignon Tourisme- font alliance pour ce projet où chacun évoque : une



optimisation du foncier, le maintien de la vocation économique du site. La Ville précise prévoir la gestion intermédiaire du site, ainsi que la préservation des usages actuels permettant une exploitation à minima de l'équipement.

A l'étude ?

Les scénarii de modèles économiques et juridiques ; un schéma de développement économique et urbain à l'échelle de la ville et de l'agglo ; L'optimisation du foncier ; L'évolution du site ; Faisabilité et équilibre financier ; Les pistes de réversibilité, transformations, modalités de gestion, développement du foncier pour la partie non bâtie et attenante ; le diagnostic économique, les cibles des usages...

La date

La Ville d'Avignon souhaite la liquidation de la SCI (Société civile immobilière) du parc des expositions et la résiliation du Bail emphytéotique administratif (BEA) et de la convention d'exploitation non détachable une prise d'effet pour la résiliation anticipée au 31 décembre 2024.

Voir ci-dessous les votes et les débats de la délibération n°10 lors du conseil municipal du jeudi 18 juillet 2024

Avignon, une ville campus?





Ecrit par le 3 novembre 2025



La <u>Ville d'Avignon</u> et l'<u>Université d'Avignon</u> viennent de signer une convention de partenariat dans le but d'améliorer le cadre de vie des étudiants, de transformer définitivement la Cité des papes en ville campus et d'intégrer davantage l'université dans la ville.

Cette convention cadre, d'une durée de trois ans et renouvelable, engage plusieurs missions, telles que :

- Valoriser l'image d'Avignon comme ville campus en créant une plus forte synergie Ville-Université avec la création d'un quartier-campus, ou encore un accueil renforcé des étudiants en stage ou en alternance dans les services de la Ville.
- Faciliter la vie étudiante avec des actions concrètes contre la précarité, ou bien un accès facilité aux soins et à la mobilité.
- Soutenir le rayonnement régional, national et international de l'université en matière d'enseignement supérieur, d'insertion professionnelle, de recherche et de développement.

L'Université d'Avignon, qui comptabilise deux campus, environ 7 500 étudiants et 700 enseignantschercheurs et personnels administratifs et techniques, est au cœur des préoccupations de la Ville, de par son rayonnement, mais aussi pour la qualité de vie de ses étudiants. En témoigne la création du 104



Agoraé, l'épicerie sociale et solidaire pour et par les étudiants, qui vient d'ouvrir ses portes et permet aux étudiants de se procurer, à des tarifs préférentiels, des denrées alimentaires, des produits frais et de première nécessité.

Le projet de Villa Créative est également la preuve d'un partenariat déjà fort entre la Ville d'Avignon et son université. Ce projet, dont le coût s'élève à 16,5M€ et pour lequel la Ville a participé à hauteur de 700 000€, sera dédié à la culture, au patrimoine, et à la société numérique. De grands acteurs du territoire devraient y prendre leurs quartiers à partir de l'été 2024 comme l'École des Nouvelles Images, le Conservatoire national des Arts et Métiers, le Festival d'Avignon, la French Tech Grande Provence, Frames et bien évidemment l'Université d'Avignon avec son service de formation tout au long de l'année.

V.A.